



MAIRIE d'ESBARRES

NOTE SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2022

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L 2313-1, L 3313-1 et L 4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes.

Dans toutes les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles devra être annexée au budget et au compte administratif de l'exercice.

Le compte administratif 2021 a été voté le 7 avril 2022 par le conseil municipal.

La balance générale au 31 décembre 2021 s'établit comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Résultat à fin 2021	418 526.62 €	73 186.59 €	491 713.21 €

Détail des restes à réaliser reportés au budget primitif :

Article 2313 : Immobilisations en cours	22 500.00 €
Article 2031 : Frais d'études	4 200.00 €

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, dotations versées par l'Etat, et services du domaine (locations logements, terres). Ces recettes de fonctionnement prévisionnelles 2022 représentent 435 366.59 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (entretien voirie ...), les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunt à payer.

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2022 représentent 396 881.00 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	133 590.00	Produits des services	28 070.00
Dépenses de personnel	89 080.00	Impôts et taxes	243 000.00
Autres charges	164 260.00	Dotations et participations	70 800.00
Charges financières	8 600.00	Autres recettes de gestion courante	17 310.00
Amortissements	1 351.00	Produits exceptionnels	3 000.00
		Résultat reporté	73 196.59
Total général	396 881.00	Total général	435 366.59

c) La fiscalité

Les taux ont été votés comme suit avec une augmentation de 1%

- | | |
|---------------------------------|---------|
| . Taxe foncière sur le bâti | 39.74 % |
| . Taxe foncière sur le non bâti | 31.26 % |

II. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement d'emprunts	51 900.00	Investissement reporté	418 526.62
Achat, travaux bâtiments, terrains	189 500.00	FCTVA	40 000.00
Travaux voirie, réseaux	127 500.00	Subventions	59 800.00
Achats	8.200.00	Taxe	610.00
Autres dépenses	10 000.00	Amortissements	1 351.00
Registres	1 000.00	Autres recettes	2 000.00
Total général	388 100.00	Total général	522 287.62

Prévisions Travaux :

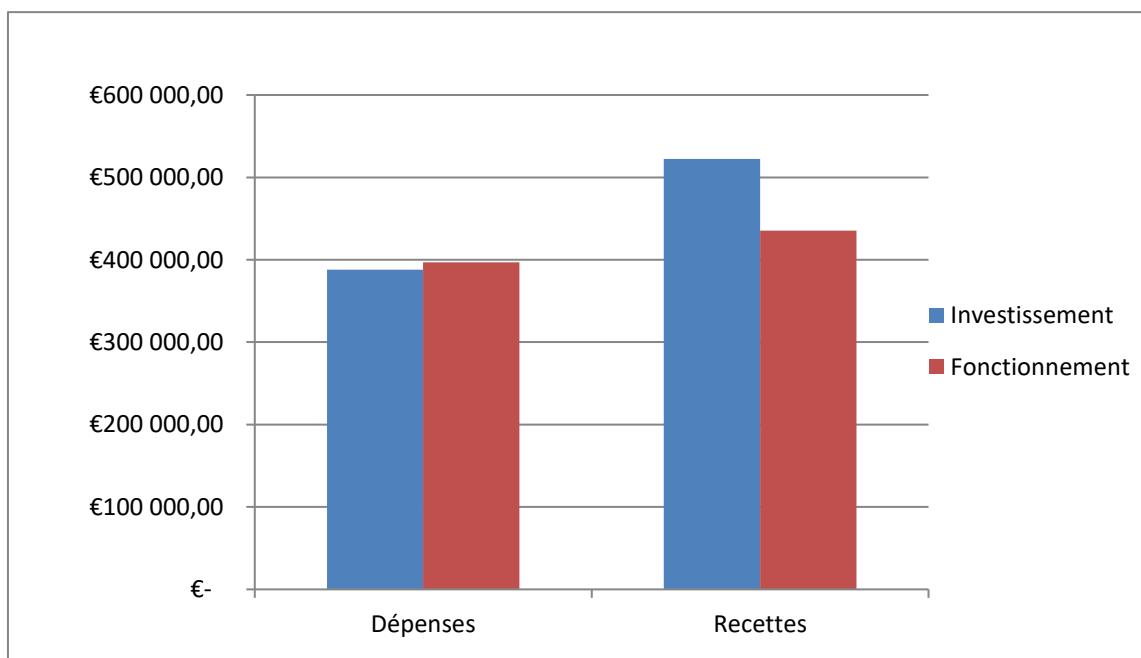
- Allée du cimetière,
- frais d'étude de faisabilité Comptoir de campagne,
- Achat bâtiment ancienne épicerie et travaux afférents,
- Travaux de voirie : Aménagement de la place

Autres :

- achat complémentaire de numéros de maisons, ordinateurs, radiateurs, registres de délibérations.

III. Les données synthétiques – Récapitulation

DEPENSES – RECETTES



IV. Les principaux ratios

La population totale d'Esbarres : source INSEE

01.01.2021	01.01.2022
703	697

Les effectifs de la collectivité :

01.01.2022	
Nombre	ETP
4	2.3

① Dépenses de fonctionnement / population :

Dépenses	BP 2022
396 881.00	569.41 €

② Recettes de fonctionnement / population :

Recettes	BP 2022
435 366.59	624.63 €

③ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

Dépenses	BP 2022
89 080.00	22.52%

V. Etat de la dette

Montant nominal	775 702.89 €
Capital restant dû au 31/12/2021	527 632.10 €
Annuités 2022	51 839.66 €

Fait à Esbarres, le 14 avril 2022

Le Maire,
Stéphanie MEVOLHON